

Anne Hidalgo, 100 jours d'action pour les Parisiens

Dossier de presse



Sa méthode

Une gouvernance exemplaire et partagée

Anne Hidalgo a mis en place un Exécutif resserré de 21 adjoints, au lieu de 36, composé de 11 femmes et de 10 hommes. Agés en moyenne de 44 ans, ils incarnent le renouvellement.

Transparence. Chaque adjoint a reçu de la Maire une feuille de route, qui détaille le programme des actions qu'il a à mettre en œuvre dans son secteur d'ici à la fin de la mandature. Ces feuilles de route sont accessibles sur paris.fr.

Economies. Le nombre de collaborateurs de la Maire est passé de 40 à 32. Celui des adjoints à la Maire de 130 à 99. Les Maires d'arrondissements et les groupes politiques ont également dû réduire leur masse salariale de 10%. Ce resserrement permet d'économiser 30 millions d'euros sur la mandature.

Efficacité. Un nouveau règlement intérieur du Conseil de Paris, élaboré avec Mao Peninou, adjoint en charge du Conseil de Paris, fluidifie le travail des élus. Désormais, le temps de parole des adjoints est limité et les groupes peuvent présenter des délibérations. Les questions d'actualité sont transférées du lundi au mardi, pour mieux équilibrer les journées. Les commissions voient leur rôle renforcé et leur nombre ramené de 9 à 7. Les documents et l'inscription pour une prise de parole sont dématérialisés.

Intégrité. Les Conseillers de Paris ont désormais un code de déontologie, qui établit un corpus de règles et de grands principes éthiques devant encadrer l'exercice de leur mandat. Il a été approuvé à l'unanimité.

A noter. Paris est la seule ville en France à limiter le temps de parole des adjoints à la Maire. Cette mesure démocratique exceptionnelle garantit à l'opposition l'équilibre des temps de parole.

Elle l'a dit. « Je souhaite qu'aucun conseiller de Paris ne puisse bénéficier d'un logement social, les élus concernés doivent donc prendre leurs responsabilités en déménageant. »

4 principes

1. **Impartialité**, par une obligation de déport lors d'un vote lié à un intérêt personnel, familial ou professionnel et l'interdiction d'utiliser les prérogatives de son mandat pour favoriser ou léser un administré.
2. **Probité**, avec l'engagement de ne pas accéder ni de disposer d'un logement locatif social, sauf situation exceptionnelle (*voir encadré*) ; l'interdiction de recevoir une somme d'argent indue ; l'obligation de consacrer ses moyens en personnel et en matériel à l'exercice de son mandat ; le respect strict de la Charte du bon usage du service automobile de la Ville.
3. **Assiduité**, par des feuilles de présence à signer toutes les demi-journées et la publication des relevés de présence au Conseil de Paris et en commissions.
4. **Prévention des conflits d'intérêts**, par la mention de tout intérêt particulier susceptible d'interférer avec son action ; la remise d'une déclaration d'intérêts portant sur les activités professionnelles et bénévoles des cinq années précédant l'élection ; la publication volontaire sur paris.fr d'une déclaration de patrimoine en début et fin de mandat ; la déclaration et la remise à la Ville des cadeaux, libéralités et invitations d'un montant inférieur à 150 euros ; l'obligation de les refuser lorsque leur montant est supérieur.



Ses moyens

Un service public plus efficace

Un vaste chantier de modernisation de l'administration, réfléchi depuis de nombreux mois avant la campagne, a été lancé par Anne Hidalgo et Emmanuel Grégoire, adjoint en charge des ressources humaines, pour donner aux agents les moyens d'être plus efficaces et mieux considérés, dans un contexte budgétaire difficile.

Il simplifie l'organisation et fluidifie les procédures, garantit à tous les Parisiens le même niveau de service public et prend en compte l'évolution de leurs usages (numérique, cycles horaires).

3 axes

Meilleur service aux Parisiens. Une vaste concertation va recueillir les attentes et les idées innovantes des habitants ; la porte d'entrée à l'administration sera simplifiée, sur internet et pour les services de proximité ; les directions de la Ville revisiteront toutes les procédures qui concernent les Parisiens, afin de simplifier leurs démarches.

Transversalité. Le Secrétariat général de la Ville intègre désormais des missions transversales (métropole, ville intelligente, etc.) ; le nombre d'échelons hiérarchiques est réduit et les lignes managériales sont simplifiées ; la mobilité des agents est valorisée.

Optimisation. Le nombre de directions et de services est ramené de 27 à 20, pour développer les synergies ; les procédures administratives et techniques des directions sont simplifiées ; la pertinence de chaque structure, observatoire et comité est vérifiée.

Chiffre clé. 20 directions et services composent désormais l'administration parisienne, contre 27 auparavant.

Inspection générale : indépendance et transparence renforcées

Charte d'audit, règles déontologiques, publication systématique des rapports : Anne Hidalgo a tenu dès son arrivée à renforcer la transparence et l'indépendance de l'Inspection générale de la Ville de Paris, bien au-delà de ce que prévoit la loi.

Désormais, l'Inspection générale a :

- son programme de travail et ses missions définies en lien avec les groupes politiques et non plus sur seule instruction du Maire ;
- ses règles déontologiques et ses pouvoirs d'investigation fixés par une délibération du Conseil de Paris et non plus par une instruction interne ;
- ses rapports d'audit, d'étude et d'évaluation publiés sur paris.fr dans les six mois qui suivent leur diffusion administrative.

C'est la première fois, depuis la création de l'Inspection générale en 1979, que son activité est encadrée par une délibération.

Elle l'a fait. Anne Hidalgo est la première Maire de Paris à présider directement le Comité technique paritaire de la Ville, où siègent les représentants syndicaux. Une preuve concrète de son attachement au dialogue social.

Un concept-store unique pour une ville

Paris Rendez-Vous a ouvert ses portes mi-mai au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Ce nouveau lieu d'échanges et de rencontres permet aux Parisiens et aux visiteurs de s'informer sur les services et activités offerts par la Ville. Situé au 29 rue de Rivoli, en cœur de Paris, il est également, par son espace d'animation et sa boutique, une vitrine du savoir-faire et de la créativité parisienne pour faire rayonner Paris en France comme à l'étranger.

Son rapport aux Parisiens

Une Maire de terrain, pédagogue et attentive

Avec plus de 50 déplacements dans les arrondissements en 100 jours, Anne Hidalgo apparaît comme une Maire de terrain, au contact et à l'écoute des Parisiens. Le premier *budget participatif*, le renouveau des conseils de quartier ou le dialogue en direct sur internet et les réseaux sociaux démontrent sa volonté pérenne de donner en toute occasion la parole aux habitants.

Le 1^{er} budget participatif est lancé

Mercredi 2 juillet, Anne Hidalgo *Pauline Véron*, adjointe en charge de la participation citoyenne, et *Julien Bargeton*, adjoint aux finances, ont dévoilé aux Parisiens le 1^{er} budget participatif de la Ville de Paris, sur la place de la République. Dès la rentrée 2014, les Parisiens pourront voter pour les projets d'investissement qu'ils souhaitent voir financés en priorité, avec une enveloppe dédiée de 20M€. A partir de 2015, ce budget atteindra 71M€ par an et les habitants pourront déposer leurs propres projets. Les montants alloués sont uniques au monde.

Le renouveau des conseils de quartier

Si les conseils de quartier existent depuis 2008, la Maire de Paris a souhaité dès son arrivée leur donner un *nouveau souffle*. Un vœu voté en mai par le Conseil de Paris confie leur présidence et leur ordre du jour directement aux habitants, et non plus aux élus. Il prévoit des espaces de réunions dédiés, dans des lieux passants (places, ...) et des moyens d'information plus efficaces.

Elle le fait. Anne Hidalgo et *Alexandra Cordebard*, adjointe en charge des affaires scolaires, déjeunent chaque mois dans une cantine scolaire, aux côtés des petits parisiens et des personnels éducatifs. L'occasion de relever leurs attentes et d'y apporter des réponses.

Le saviez-vous ? Les Parisiens peuvent interpeller la Maire grâce à la « e-pétition ». Avec au moins 5.000 « e-signatures », ils obtiennent l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour du Conseil de Paris.

Une Maire digitale

Avec ses comptes sur Facebook, Twitter, Vine ou Instagram, Anne Hidalgo est connectée chaque jour à plusieurs centaines de milliers de Parisiens. Elle leur rend compte de ses actions, dévoile les coulisses de l'Hôtel de Ville, mais aussi répond à leurs questions grâce au « hangout ». Ce procédé innovant, qui consiste à un dialogue en direct et en vidéo, permet aux habitants de l'interroger sans contrainte pendant une heure chaque mois.

Elle le fait. Anne Hidalgo confie régulièrement les clés de son compte Twitter à des blogueurs parisiens qui, le temps d'un événement, tweetent avec leur regard et leurs impressions. L'initiative est à suivre avec #JeTweetePourLaMaire.

Le Conseil de Paris 2.0

Si la salle du Conseil de Paris ne compte que quelques places pour le public, les Parisiens peuvent en revanche suivre les débats et les délibérations en direct sur internet. L'intégralité de la séance est diffusée en vidéo sur paris.fr, tandis que des infographies proposent une restitution immédiate des temps forts sur les réseaux sociaux.



Sa priorité

Des logements enfin accessibles à tous

Le logement est la première préoccupation des Parisiens, qui lui consacrent une part de leurs revenus très supérieure aux moyennes nationale et francilienne. Enjeu de justice sociale, il est aussi un levier de développement économique, car une offre de logements accessibles à tous les salariés renforce la compétitivité de nos entreprises.

Conscients de ces défis, Anne Hidalgo et Jan Brossat, adjoint en charge du logement, ont entamé une politique volontariste, qui permet la création de 10.000 nouveaux logements par an, répartis dans tous les arrondissements, et un objectif de 30% de logements sociaux d'ici 2030.

Chiffre clé. 10.000 nouveaux logements par an pendant la mandature.

Le pacte « Logement pour tous », un engagement tenu

Le 23 juin, la Maire de Paris a réuni tous les professionnels publics et privés du logement autour d'une table ronde à l'Hôtel de Ville. Elus, promoteurs, agents immobiliers, entreprises du bâtiment, architectes et bailleurs sociaux ont échangé sur les freins à lever et les moyens à mobiliser pour développer l'offre de logements à Paris. A l'issue de ces débats, ils ont signé le « Pacte logement pour tous », qui les engage à agir.

A noter. Au lendemain de la signature du pacte « Logement pour tous », les dirigeants de l'APHP, de la RATP, de la SNCF et de RFF ont annoncé la mobilisation de 20ha de leur foncier pour permettre à la Ville de développer l'offre de logement. Ils ont constitué un comité de pilotage dédié à l'élaboration et au suivi de ce projet.

Le saviez-vous ? Dès mai, le Conseil de Paris a adopté une feuille de route très concrète, qui prévoit notamment sur la mandature de transformer 200.000 m² de bureaux en logements, de rééquilibrer l'offre de logement social dans les arrondissements déficitaires et de renforcer les règles de compensation lorsqu'un logement est transformé en meublé touristique. La Ville s'est aussi engagée à veiller à la bonne application de la loi ALUR d'encadrement des loyers, pour qu'elle ait un impact réel et rapide sur la dépense de logement des Parisiens.

Le mode d'attribution des logements sociaux réformé !

La Maire de Paris a ouvert en juin un deuxième chantier essentiel : la réforme du mode d'attribution du logement social. Face à un système encore souvent trop complexe pour les usagers, elle a souhaité mettre fin à tout sentiment d'injustice en assurant une lisibilité et une simplicité accrues des procédures et des critères d'attribution. Ian Brossat a mis en place le scoring, une grille de cotation fondée sur des critères clairs et publics, qui permet une gestion automatisée des demandes : le demandeur sait ainsi exactement selon quels critères sa demande est hiérarchisée. Un dossier unique de demande de logement social, enregistré en ligne et valable pour l'ensemble des parcs de logement social parisien, est en cours d'élaboration. Ce dossier va être anonymisé pour toutes les étapes de son instruction, ce qui garantira l'égalité de traitement. La Ville lance aussi une expérimentation sur la mise en ligne des logements disponibles, pour que les demandeurs soient mieux informés et expriment leurs choix.

Ancienne gare d'Auteuil : la Ville obtient justice

Il aura fallu 10 années de volonté politique, de négociations, d'études et de combat judiciaire contre les recours des riverains pour que le projet immobilier de la Ville sur l'ancienne Gare d'Auteuil aboutisse. Le 6 juin, la Cour administrative d'appel a validé la construction de 177 logements sociaux et d'une crèche de 66 places.

Ses actes forts

Pour réinventer la ville

La dynamique engagée depuis 2001 a permis à Paris de s'inscrire dans le XXI^e siècle et à de nombreux quartiers de se réinventer. Dès le début de sa mandature, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Jean-Louis Missika, adjoint en charge de l'urbanisme, ont souhaité engager la modification du PLU afin d'accompagner mieux encore les évolutions de la ville et des besoins de ses habitants.

Concertation innovante pour modifier le Plan local d'urbanisme

Lancée par le Conseil de Paris début juillet, la procédure de modification du Plan local d'urbanisme donne lieu à une concertation large et innovante, dans les quartiers et sur internet, au travers de laquelle les aspirations locales vont pouvoir pleinement s'exprimer.

Anne Hidalgo compte exploiter toutes les possibilités urbaines pour promouvoir une architecture de qualité qui soit l'expression de la création contemporaine, pour prendre en compte les perspectives qu'offre la ville intelligente et pour simplifier les procédures. Ce PLU permettra d'atteindre les objectifs de la mandature en matière de construction de logements, mais aussi de lutte contre le changement climatique et la pollution, pour une nature qui irrigue la ville, et de renforcement de l'attractivité économique.

Avec Marie-Christine Lemardeley, adjointe en charge des universités, Anne Hidalgo travaille aussi à ce que cette modification du PLU renforce le rôle de Paris comme un pôle majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A noter. Anne Hidalgo s'y est engagée : le PLU modifié n'augmentera pas les plafonds de hauteur des bâtiments et renforcera les espaces de respiration, tels que les parcs, les jardins et les points d'eau.



Etudier l'extension des aménagements des berges de la Seine

Anne Hidalgo et Christophe Najdovski, adjoint en charge des transports, ont proposé d'étudier l'extension de la piétonisation des berges de la Seine, rive droite, ainsi que la constitution d'une continuité piétonne et cyclable du Bois de Boulogne au Bois de Vincennes. Après l'adoption d'un vœu en ce sens, au Conseil de Paris du mois de juin, les premières études viennent d'être lancées.

Chiffres clé. 2,5 millions de visiteurs ont parcouru les quais piétonnisés de la rive gauche depuis leur ouverture, il y a un an. 1 million est allé à la découverte des jardins flottants, 350.000 ont assisté à un événement, 120.000 ont pris un Vélib' sur l'une des 3 stations du site. L'engouement immédiat des Parisiens s'est mué en une adhésion pérenne.

Paris en appelle à la créativité internationale

La Ville a annoncé mi-juin le lancement prochain d'un appel à projets innovants dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, sur une quinzaine de parcelles qui lui appartiennent. Le but est de créer, autour des problématiques de création et de rénovation, de nouvelles façons de vivre, de travailler, d'habiter ou de travailler, de nouveaux modèles économiques.

Architectes, promoteurs, investisseurs, énergéticiens, chercheurs du monde entier, le message est clair : « Inventons ensemble, sans se brider, la ville du futur ».

Ses actes forts

Pour protéger l'environnement

Paris n'a pas attendu les récents pics de pollution pour agir en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air. Néanmoins, les Parisiens restent trop souvent exposés à un air de mauvaise qualité. C'est pourquoi Anne Hidalgo a appelé à accélérer la mobilisation de tous les acteurs concernés.

Un plan ambitieux pour améliorer la qualité de l'air

Le Conseil de Paris a délibéré, mi-mai, en faveur d'un plan ambitieux contre la pollution de l'air. Il prévoit de restreindre la circulation des véhicules les plus polluants, d'éradiquer le diesel de la flotte municipale, tout en favorisant le développement des circulations douces et des transports collectifs. Paris demande par ailleurs que l'amélioration de la qualité de l'air soit un chantier prioritaire de la future Métropole.

Elle l'a fait. 5M€ sont inscrits au budget supplémentaire de la Ville pour éradiquer le diesel de sa flotte de berlines et de citadines, d'ici la fin de l'année 2014.

200 lieux végétalisés par les Parisiens

Anne Hidalgo et Colombe Brossel, adjointe en charge des espaces verts, de la nature et de la biodiversité, ont lancé début juin un nouveau dispositif qui permet aux Parisiens de décider de 200 lieux à végétaliser près de chez eux. Chaque habitant peut recenser les espaces délaissés, pieds d'immeuble, murs ou placette. Il le signale sur une application mobile, par internet ou à sa mairie d'arrondissement. Il propose une idée d'embellissement. Après une rapide étude de faisabilité, le tour est joué !

Chiffrés clé. 30ha d'espaces verts supplémentaires verront le jour sous cette mandature, partout dans Paris. 20.000 arbres supplémentaires sont peu à peu plantés, pour que la capitale accueille son demi-millionième arbre d'ici 2020.

A noter. Une conférence citoyenne sur la lutte contre la pollution atmosphérique se tiendra jusqu'à l'automne, autour d'un panel de Parisiens et d'experts reconnus. Un institut de sondage accompagnera la ville dans sa mise en œuvre.

Paris devient un modèle d'écologie urbaine

Anne Hidalgo et Célia Blauel, adjointe en charge de l'environnement, ont annoncé début juin leur volonté de développer des solutions qui allient l'attractivité économique et un meilleur respect de l'environnement. Elles négocient l'acte II de la municipalisation de l'eau et travaillent au lancement d'un plan d'adaptation de la ville aux changements climatiques pour que Paris triple, d'ici dix ans, sa production d'énergies renouvelables. Antoinette Guhl, adjointe en charge de l'économie circulaire, œuvre à des Etats généraux de l'économie circulaire à l'échelle de la Métropole.

Le saviez-vous ? Une forêt voit le jour au bord du périph'. Elle compte près de 3.000 arbres et offre, sur 300 mètres de long, dans le 19^e arrondissement.

P'tit Vélib : les petits parisiens deviennent des éco-citoyens

Vélib' s'ouvre désormais à tous les petits parisiens. Dès l'âge de deux ans, ils peuvent apprendre à faire du vélo en toute sécurité, dans un cadre privilégié : berges de la Seine, quais des canaux, bois de Vincennes et de Boulogne, etc. C'est la première initiative au monde de vélos partagés pour enfants.



Ses actes forts

Pour l'attractivité économique

Une étude de PwC, publiée mi-mai, démontre que Paris est la première ville au monde pour l'innovation et le capital intellectuel. Elle est aussi la ville la plus dynamique de la zone euro. Le cabinet international de conseil vante son environnement entrepreneurial, ses universités, ses bibliothèques, le niveau de diplôme de sa population ou encore sa capacité à protéger la propriété intellectuelle.

Anne Hidalgo poursuit la dynamique engagée depuis 2001, en faisant de Paris une véritable « smart city ». Elle a annoncé fin juin, en clôture du forum *Live in a Living City*, son programme de travail et ses engagements pour la mandature pendant laquelle 1 milliard d'euros seront consacrés à la transformation de Paris en une métropole durable et intelligente.

Travail dominical et nocturne : le débat est en route

Olivia Polski, adjointe en charge du commerce et de l'artisanat, a impulsé mi-juin la création d'une mission d'information et d'évaluation (MIE) sur le travail dominical et nocturne. Cette mission est composée de quinze élus, représentatifs de la diversité des groupes politiques. Elle procède à une large consultation qui prend en compte les particularités parisiennes. Ses travaux découleront à la fin de l'année sur un rapport d'état des lieux et de perspectives, qui abonderont les travaux du Parlement.

Elle l'a fait. Anne Hidalgo et Bruno Julliard, premier adjoint en charge de la culture, soutiennent les librairies indépendantes. Depuis juin, les appels d'offres pour l'acquisition de manuels scolaires et de livres jeunesse sont divisés en une série de lots qui permettent aux petites librairies de candidater plus facilement. Au regard des résultats, la Ville modifiera aussi les marchés d'acquisition d'ouvrages des bibliothèques.

Le nom de domaine .paris, nouvel emblème des entreprises

Le 4 juin, Anne Hidalgo et 100 grands ambassadeurs ont ouvert la voie du nom de domaine .paris, à l'occasion d'une grande soirée festive à la Tour Eiffel. Aéroport de Paris, Bercy Arena, Delsey, DS World Citroën, La tour Eiffel, la RATP et Spotteo by Pages jaunes ont été les premiers à franchir le pas. Symboles de l'innovation, de l'art de vivre, de la proximité, du haut de gamme ou de la créativité de la capitale, ces entreprises participent à la promotion mondiale de ce nouveau nom de domaine, accessible au grand public fin 2014.

Paris, 3^e ville mondiale pour son attractivité économique

Le cabinet d'audit KPMG a dévoilé le 4 juillet les conclusions de son étude annuelle « Global Cities Investment Monitor », fondée sur un panel de 511 dirigeants d'entreprises internationales. Elles sont sans appel : Paris décroche cette année la 3^e place des métropoles économiques les plus attractives, juste après New-York et Londres. Une progression de deux places par rapport à 2013. Les investisseurs du Golfe lui décernent même la médaille d'argent de la meilleure image, derrière Dubaï. L'étude démontre que cette dynamique va se poursuivre au moins pendant les trois prochaines années : Paris est la 4^e ville au plus fort potentiel de développement.

Soutenir la construction de la Métropole

Pour Anne Hidalgo, l'attractivité passe aussi par le Projet Métropolitain : « Sur le logement, le développement économique ou l'environnement, je crois à la capacité des élus locaux à s'accorder autour de projets, donnant tout son sens à la Métropole solidaire et attractive que j'appelle de mes vœux et pour lutter contre les inégalités territoriales ». Mardi 1^{er} juillet, Paris Métropole a ainsi voté à l'unanimité pour l'entrée dans la préfiguration de la Métropole du Grand Paris. Cette étape importante est un message clair de la volonté des élus locaux d'avancer ensemble. La Maire de Paris salue d'ailleurs l'ouverture et le pragmatisme du gouvernement de Manuel Valls en la matière.

Le saviez-vous ? Paris est la 1^{re} destination touristique mondiale et compte bien le rester : la Ville investit pour garantir un accueil et des infrastructures de qualité. Jean-François Martins, adjoint en charge du tourisme, et Myriam El-Khomri, adjointe en charge de la sécurité, ont présenté mi-juin, aux côtés de la Préfecture de police, un plan qui renforce la sécurité des touristes.

Ses actes forts

Pour une ville plus solidaire

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Dominique Versini, adjointe en charge de la solidarité, ont fait de la lutte contre l'exclusion la grande cause de la mandature. Elles en appellent à une mobilisation générale « pour que plus personne ne soit contraint de dormir dans la rue d'ici 2020 ».

Mesures d'urgence et concertation pour agir sur le long terme

Le Conseil de Paris a adopté mi-juin un vœu qui allie des mesures d'urgence, applicables cet hiver, et une action partagée sur le long terme. Ce vœu annonce dès 2014 un Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, un Plan de lutte contre la précarité des enfants et un accès garanti aux droits sociaux et aux soins, grâce à une simplification des démarches. Il crée un Conseil parisien contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui associera les personnes en situation de précarité à la réflexion sur la politique de solidarité. Enfin, il encourage à une démarche de métropolisation de la veille sociale et du dispositif d'urgence sociale, engagée dès la préfiguration de la métropole du Grand Paris.

Elle l'a fait. Anne Hidalgo et Hélène Bidard, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations, ont pavoisé l'Hôtel de Ville aux couleurs de l'arc-en-ciel à l'occasion de la Marche des Fiertés. A l'instar de grandes villes internationales comme Rome, Berlin, Amsterdam ou Tel-Aviv, Paris a réaffirmé par ce geste symbolique fort, son engagement contre toutes les formes de discrimination et de conservatisme.



Chiffre clé. 2M€ de subventions en faveur de la lutte contre le sida ont été attribuées par le Conseil de Paris, en juin et en juillet, à l'initiative de Bernard Jomier, adjoint en charge de la santé.

Paris, 1^{re} ville signataire de la Charte de la monoparentalité

La Ville de Paris fût la première collectivité française à signer la Charte de la monoparentalité, initiée par l'association K d'Urgence, début juin. Ce texte renforce l'accompagnement vers l'emploi des parents isolés. La capitale compte une forte proportion de familles monoparentales. Pour leur venir en aide, la Ville finance de nombreux dispositifs, dont l'accès prioritaire des enfants dans les crèches, avec des horaires adaptés, l'aide Paris logement famille monoparentale et un suivi social dédié aux « parents solo » au RSA.

Chiffre clé. 35.000 € de dons ont été récoltés pendant les 24h Vélib, au profit de trois associations. Un montant que l'on doit aux Parisiens, qui ont donné de leur énergie en pédalant toute une journée sur l'avenue des



Ses actes forts

Pour une ville qui rayonne dans le monde

Avec deux déplacements internationaux et l'accueil de nombreux dirigeants étrangers, Anne Hidalgo et Patrick Klugman, adjoint en charge des relations internationales et de la Francophonie, ont démontré pendant ces 100 premiers jours leur capacité à porter haut l'image de Paris dans le monde et à renforcer ses liens d'amitié au-delà de nos frontières.

Visite d'Etat de Sa Majesté la Reine Elizabeth II



Sa Majesté la Reine Elizabeth II est venue témoigner de son attachement pour Paris. Anne Hidalgo a proposé de lui rendre hommage, en baptisant de son nom le Marché aux Fleurs. La capitale a aussi accueilli les leaders du monde entier pour les commémorations des deux guerres, suivies de près par Catherine Vieu-Charier, adjointe à la mémoire et aux anciens combattants.

New-York : rencontres à l'ONU et avec le Maire Bill de Blasio

Pour son premier déplacement de la mandature, la Maire de Paris a choisi de se rendre à New-York. Elle est intervenue à l'ONU sur la nécessité pour les grandes métropoles de s'engager dans la transition énergétique et a rencontré son homologue Bill de Blasio, avec qui plusieurs projets communs ont été esquissés.



Entre Berlin et Paris, une amitié solide et des idées partagées





Pour la première fois depuis 2002, la Ville de Paris a mis en place un écran de retransmission des matchs de football sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Plus de 20.000 supporters parisiens ont répondu présents.